

**COMMISSION NATIONALE D’EVALUATION
DES DISPOSITIFS MEDICAUX ET DES TECHNOLOGIES DE SANTE**

AVIS DE LA CNEDiMTS
24 septembre 2019

Faisant suite à l'examen du 24/09/2019, la CNEDiMTS a adopté l'avis le 24/09/2019.

Radiation de la liste des produits et prestations :

La Société Otto Bock France informe la Commission qu'elle ne commercialise plus le pied à restitution d'énergie de classe II UNIVERSAL détaillé dans le tableau ci-dessous et demande par conséquent sa radiation de la liste des produits et prestations remboursables. Cette référence est inscrite sous nom de marque.

Code	Nomenclature LPPR	Référence à radier
2724162	Pied à restitution d'énergie, classe II, OTTO BOCK, UNIVERSAL	UNIVERSAL

La Commission prend acte de cet arrêt de commercialisation. Le besoin étant couvert par ailleurs, elle émet en conséquence un avis favorable à la radiation de la liste des produits et prestations mentionnés à l'article L 165-1 du code de la sécurité sociale.

Avis 1 définitif